

**Zeitschrift:** Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Herausgeber:** Société d'Etudes Economiques et Sociales

**Band:** 69 (2011)

**Heft:** 1: Peurs et espoirs dans le monde du travail

**Vorwort:** Introduction

**Autor:** Bauer, Georg / Danuser, Brigitta / Fasseur, Fabienne

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 24.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# INTRODUCTION

GEORG BAUER, BRIGITTA DANUSER, FABIENNE FASSEUR, VIVIANE GONIK,  
ALAIN MAX GUÉNETTE, MICHEL GUILLEMIN, SOPHIE LE GARREC,  
MARIE-CÉCILE MONIN, MARIE SANTIAGO, MARC-HENRY SOULET

Ce dossier constitue les actes du 4ème Congrès «Santé dans le monde du travail». Après celui de 2004: *Evolution du monde du travail et pathologies émergentes*, celui de 2006: *Exclure / Inclure: gérer les problèmes de santé dans le milieu professionnel* et celui de 2008: *Les Suisses au travail: heureux mais... fatigués*, la 4e édition du Congrès s'est penché en 2010 sur la relation entre peur et santé.

Différentes enquêtes montraient qu'en Europe une majorité de travailleurs et travailleuses s'attendaient à une détérioration des conditions de travail dans le contexte de crise économique et financière. Au sentiment d'insécurité, accompagné d'une montée d'angoisse et d'inquiétude à la place de travail, s'ajoutait une explosion de la peur: peur de ne plus tenir face aux transformations du travail, peur d'aller au travail, peur de le perdre... La situation économique marquée par des réorganisations de toutes sortes est assurément source potentielle d'incertitudes. Elle risque même de conduire les directions à minimiser l'importance de la santé et de la sécurité au travail perçus comme un luxe, avec comme conséquence une augmentation possible des accidents du travail et des pathologies associées.

Le colloque de 2010 se fixait pour objectifs de faire un état des lieux de la peur en milieu de travail, de montrer le lien entre l'augmentation de la peur au travail et la dégradation de la santé, d'appréhender les sources de ses manifestations, de comprendre que la peur exacerbée par la crise actuelle est un tabou lorsqu'elle n'est pas reconnue. Il s'attachait aussi à décrire des figures d'espoir à travers la reconnaissance, la participation, le pouvoir d'agir... Autant de pistes de travail pour proposer des solutions dans les pratiques de gestion et d'organisation. La situation actuelle peut être une opportunité pour remettre le travail au centre des préoccupations économiques et sociales, pensons-nous.

Présentons dans les grandes lignes les contributions au Congrès du 10 juin 2010 à l'Université de Fribourg.

Giovanni Ferro Luzzi et Yves Flückiger montrent que les pays industriels ont su coordonner des plans de relance par une augmentation des dépenses publiques et une diminution des recettes fiscales. Dans ce contexte, la Suisse a su tirer son épingle du jeu grâce au couple consommation interne soutenue - hausse des salaires réels. Ce faisant, le pays est confronté à des défis en termes de politique en matière de chômage, de réinsertion des chômeurs de longue durée, d'évolution de l'aide sociale et de l'assurance invalidité et, finalement, de réformes en matière d'assurance sociale. Les économistes montrent les effets de système entre ces divers défis à partir d'analyses économiques basées sur des comparaisons régionales particulièrement. Ils discutent des conditions de possibilité d'actions économiques avec le principe de justice en son cœur.

Françoise Schenk et Delphine Preissmann apportent l'éclairage de la psychologie cognitive et des neurosciences sur la peur. La peur permet à l'individu de s'adapter aux circonstances en réduisant les risques potentiels, soutiennent-elles. Un schéma du fonctionnement cérébral aide à la lecture de cette communication où est défendue l'idée que la peur est une incitation à la prudence pour éviter la prise de risque.

Franz Schultheis, sociologue, esquisse dans son article intitulé «Le salaire de la peur», une forme de diagnostic du monde social contemporain. À partir d'entretiens qualitatifs avec des interlocuteurs de différents horizons et de diverses conditions, il met en lumière les transformations à l'œuvre dans nos «sociétés du travail». Les processus souvent décrits d'intensification du travail, d'économicisation du rapport social au travail marqué par une double logique de flexibilisation et de précarisation, trouvent ici, à travers le récit de sujets touchés par les changements en cours, une interprétation de dominations.

Sophie Le Garrec, sociologue elle aussi, apporte une analyse des effets sur la santé des personnes des nouvelles mutations des formes du travail et de management marqués par le traitement individualisé des salariés au détriment du collectif pourtant pourvoyeur de ressources sous la forme de reconnaissance comme le suggère Olivier Voirol dans ses notes sur la «dialectique du maître et de l'esclave» de Hegel, philosophe de la reconnaissance justement. «La responsabilisation de soi et l'individualisation de l'échec, la quête de la performance et du dépassement de soi étroitement liée aux injonctions de cette nouvelle politique gestionnaire, font apparaître, défend Le Garrec, des peurs et des anxiétés qui participent d'un désenchantement du, au travail qu'il s'agit de questionner.»

Dans la même veine, Denise Chervet critique le traitement individualisé des salarié·e·s, fustigeant le manque le respect du Droit du travail par les employeurs.

Dwight Rodrick aborde, quant à lui, la question des «conduites dopantes» au travail pour faire face au souci de plus en plus prégnant de performance avec son corollaire: la peur de l'échec.

Nous conclurons par l'article de Gianfranco Domenighetti qui, après avoir souligné l'importance des facteurs socioéconomiques sur la santé de la population, souligne les inégalités sociales qui en découlent et qui se traduisent par le fait qu'en Suisse les ouvriers les moins qualifiés ont une espérance de vie inférieure de cinq ans par rapport aux classes socioprofessionnelles plus favorisées. L'insécurité au travail a un impact sanitaire important qu'attestent de nombreux travaux scientifiques. Parmi les effets démontrés, on peut citer l'augmentation du stress et des états dépressifs ainsi que les troubles du sommeil et la consommation de médicaments psychotropes. L'état de santé est très nettement affecté par cette insécurité. Sans compter que la satisfaction au travail, les relations avec les collègues et les supérieurs ainsi que l'estime de soi se détériorent sérieusement. L'insécurité au travail conduit aussi à des comportements malsains – ne pas s'absenter pour aller consulter un médecin par exemple – et des peurs chez les individus d'être considérés comme «fragiles» et de se faire licencier à la prochaine restructuration. L'auteur conclut que ce sont des facteurs socioéconomiques, légaux et environnementaux qui déterminent la santé et non des facteurs sous contrôle individuel. Cela explique pourquoi les campagnes de promotion de la santé qui ont tendance à culpabiliser les individus par rapport à leurs comportements – alcool, tabac, exercice, alimentation, etc. – sont si peu efficaces. Les remèdes à cette détérioration de l'état de santé de la population ne pourront donc qu'être économiques et sociaux.